



Heures supplémentaires et contrat pro

Par **Mathieu A**, le **07/03/2012** à **11:55**

Bonjour,

J'ai 24 ans, et je suis actuellement en licence par alternance dans une entreprise du Finistère.

Mon DRH m'a informé ce matin, que l'entreprise ferait tous les ponts (il y en a pas mal entre avril et mai) et qu'il faudrait prendre les heures sur notre compteur d'heure positif. (régime à 35h par semaine, heure supplémentaire non payé mais comptabilisées)

Mon problème est que je suis actuellement à +8h sur mon compteur, et mes périodes à l'IUT ne me permettent pas de gonfler ce compteur car nous ne faisons pas d'heure supplémentaire en cours! il me reste donc 4 semaines pour obtenir assez d'heures pour ne pas être en négatif après ces ponts.

Serai il possible de trouver un arrangement pour déduire cela de mes congés? (j'ai déjà du ramer pour rattraper la semaine de fermeture à Noël car j'ai commencé qu'en septembre, et je n'ai pas pu poser de congé car trop tôt..)

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **14:18**

Bonjour,

C'est une question à poser à l'employeur mais ensuite, il risque de vous manquer des jours s'il y a à nouveau fermeture de l'entreprise...